

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.09.2020	10h23		PRÉSIDENCE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol	Lié à :(obligatoire) ad 20.604
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (Conséquences climatiques des projets, prise en charge des frais de garde, réponses aux questions écrites, secret de fonction)	
Contenu Article 244, alinéa 2 (nouveau) ² Supprimé	
Motivation (facultatif) : Retour au statu quo, pas de limitation des questions à 500 signes.	

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Veronika Pantillon		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :